

Le bulletin

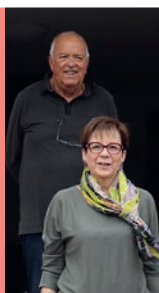
VILLE DE

BULLE

Décembre 2020 | n° 36

"Seniors

L'EspaceSenior à La Tour-de-Trême: pour favoriser les liens sociaux entre les aînés



5

"Jeunesse

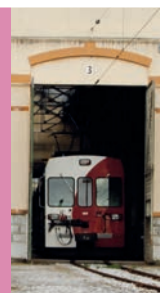
«Grandir à Bulle»: résultats des sondages auprès des parents et des partenaires



6

"Travaux

Début de la grande métamorphose du quartier de la gare



7

"Autorités

La législature 2016-2021, de «A» comme aménagement à «Z» comme zone sportive

2-4

"Mobilité

Bus Mobul: la ligne 3 étendue jusqu'à Bouleyres



8

"Bulle verte

Des subventions en matière d'énergie pour les Bullois



9

"Actualités

Lancement du projet «Culture en partage»



10-11

"Eau

Une eau du robinet de première qualité



12

Editorial

Cinq années d'action pour le bien commun

Le 7 mars 2021, les citoyennes et citoyens bullois seront appelés aux urnes afin de renouveler leurs Autorités communales. A l'heure d'entrer dans la dernière ligne droite de la législature, votre Conseil communal vous propose, dans la présente édition du *Bulletin*, un aperçu de son action menée au cours des cinq dernières années. Un exercice par essence non exhaustif: cinq ans de gouvernance, ce sont des milliers de décisions prises, avec le souci permanent d'agir pour le bien de tous, en faveur d'une évolution harmonieuse de notre ville et de l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

De nombreux projets ont ainsi vu le jour ou ont pu être menés à leur terme, autour des axes prioritaires que constituent l'aménagement du territoire, les infrastructures, le développement durable ou encore le renforcement du lien social. Ces résultats concrets n'auraient bien sûr pas pu être obtenus sans l'engagement de l'ensemble de l'Administration communale, qui œuvre au quotidien pour traduire en prestations

notre action politique. Merci également au Conseil général, qui a donné les moyens à l'Exécutif d'aller de l'avant et d'assurer les prestations d'aujourd'hui, tout en imaginant celles de demain. Les efforts constants déployés pour mieux répondre aux défis auxquels la Ville de Bulle doit faire face devront être poursuivis durant la prochaine législature. S'il est positif, le bilan de ces cinq dernières années ne constitue donc pas un point final apporté à la période qui s'achève, mais un pont entre le chemin accompli et celui à venir.

Ce que ce survol de la législature ne laisse pas transparaître, c'est le plaisir des neuf membres du Conseil communal d'avoir œuvré, collégalement et avec enthousiasme, pour le bien de Bulle. Notre engagement s'est également enrichi de nos rencontres avec les Bulloises et les Bullois, au travers par exemple de vos remarques, de vos critiques et de vos encouragements.

En ces temps troublés que nous traversons toutes et tous, nous vous souhaitons les plus belles fêtes de fin d'année possibles et le meilleur pour l'an neuf.

Le Conseil communal



GOLD

Bulle
european energy award

S'informer

RECEVOIR PAR E-MAIL
LES ACTUALITÉS COMMUNALES
www.bulle.ch/mesabonnements

SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook LinkedIn



LinkedIn

Impressum



ÉCRIVEZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale
1630 Bulle
bulletin@bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle

TEXTES | PHOTOS
Ville de Bulle
Section communication

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication

IMPRESSION
media f sa

TIRAGE
12 250 exemplaires

"Autorités

11 comme...

...le nombre de conseillers communaux qui ont exercé un mandat durant la législature. Aux 9 élus à l'Exécutif en février 2016 – Johanna Gapany, Raoul Girard, Jacques Morand, Patrice Morand, Chantal Pythoud, Marie-France Roth Pasquier, David Seydoux, Jérôme Tornare et Nicolas Wyssmueller – sont venus s'ajouter en cours de législature Sébastien Lauper (au 1^{er} août 2019, en remplacement de R. Girard, nommé secrétaire général de la Ville) et Eric Gobet (au 1^{er} janvier 2020, en remplacement de J. Gapany, élue conseillère aux Etats).



59 comme...

...le nombre de sièges à repourvoir pour la Ville de Bulle lors des prochaines élections communales générales, le 7 mars 2021. Soit 9 membres du Conseil communal (exécutif) et 50 membres du Conseil général (législatif), élus pour une période de cinq ans.

La législature en 26 lettres

Les citoyens renouvelleront leurs Autorités communales le 7 mars 2021. A l'approche de la fin de la législature, survol des projets concrétisés ou lancés, des nouvelles prestations proposées et des décisions prises ces cinq dernières années par les Autorités bulloises en faveur d'un développement harmonieux de la ville et de l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. De «A» comme aménagement à «Z» comme zone sportive.

CULTURE

Rendre la culture accessible à tous constitue l'un des axes majeurs de la politique culturelle bulloise. La commune apporte ainsi son soutien à plusieurs initiatives, à l'image des cartes de réduction disponibles pour certaines franges de la population: CarteCulture Caritas et Pass Bienvenue pour les nouveaux habitants. Lancé cet automne, le projet «Culture en partage» va dans le même sens (*lire en page 11*). Florissante et diversifiée grâce à de nombreux acteurs locaux passionnés, l'offre culturelle est recensée depuis 2017 sur l'agenda désormais à vocation régionale bulledeculture.ch. Une année marquée par le 100^e anniversaire du Musée gruérien et de la Bibliothèque de Bulle.

FAMILLES

Concilier vie professionnelle et vie de famille relève bien souvent de la gageure pour les parents. Conscientes de cette difficile réalité, les Autorités cherchent constamment à répondre aux nouveaux besoins en matière d'accueil extra-familial. C'est dans ce but qu'elles ont décidé d'étendre à nouveau l'offre communale en accueil extrascolaire (AES). Depuis l'été dernier, et en complément à la prise en charge complète proposée durant les périodes d'école, les parents peuvent inscrire leur(s) enfant(s) certaines semaines des vacances scolaires.

AMÉNAGEMENT

L'un des dossiers majeurs de la législature portés par le Conseil communal. D'importantes modifications ont été apportées au Plan d'aménagement local (PAL). Toutes poursuivent le même objectif: accompagner qualitativement la densification voulue par le législateur fédéral et le peuple suisse. Les principales nouveautés portent sur des thèmes centraux comme la préservation et la valorisation des espaces verts, la mobilité ou encore l'énergie. Transmis au Canton au printemps 2019, le dossier du PAL 2018 est en attente d'approbation.

DARDENS

La rentrée 2018 a coïncidé avec l'inauguration du bâtiment scolaire de Dardens, celle de 2022 verra la mise en service du bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas qui accueillera provisoirement une école: deux infrastructures ponts indispensables pour répondre à l'évolution des effectifs des élèves bullois jusqu'à la réalisation de la prochaine école primaire d'envergure. La planification communale en matière de constructions scolaires prévoit en effet deux futures écoles de quartier, l'une dans le secteur du Terraillet, l'autre dans celui de la Pâla.

GARE

Dès l'an prochain et jusqu'à fin 2023, les espaces publics de la gare connaîtront une mue en profondeur. Chemin des Crêts, rue Albert-Rieter, rue de la Lécheretta, place et avenue de la Gare, rue Nicolas-Glasson: près de 3 hectares au cœur de Bulle changeront radicalement de visage. Cette requalification majeure s'inscrit dans le prolongement du renouvellement des infrastructures ferroviaires et immobilières de la gare mené par les Transports publics fribourgeois. La mise en service de la nouvelle gare est planifiée pour décembre 2022. Tout comme la future vélostation voulue par la Ville de Bulle, première infrastructure du genre dans le canton.

BÂTIMENT DE SAINTE-CROIX

La Ville de Bulle entend valoriser et pérenniser ses édifices historiques majeurs. La transformation et la rénovation du bâtiment de l'ancien Institut Sainte-Croix s'inscrit dans cette volonté, tout en y ajoutant une forte dimension sociale et intergénérationnelle. Inauguré au printemps 2017, le bâtiment de la rue du Marché 10 abrite la Résidence du Marché, offre d'hébergement pour seniors inédite dans le canton, et la Lu-dothèque de la Gruyère.

ESPACES VERTS

C'est avec la volonté d'offrir à la population des espaces verts de qualité au cœur de la cité que la Ville de Bulle a réaménagé les jardins de Sainte-Croix, inaugurés en été 2019. Un lieu de détente, convivial et propice à l'échange et au partage, à l'image de son voisin le jardin des Capucins ouvert cet été par la paroisse de Bulle-La Tour. Déjà très active dans le domaine et détentrice du label «Commune à papillons», la commune a initié ce printemps un processus de certification «VilleVerte Suisse».



HABITANTS

Si la hausse est un peu moins marquée ces dernières années, la démographie bulloise est toujours croissante, avec 500 habitants supplémentaires par an en moyenne (24 185 habitants à fin 2019, contre 22 258 à fin 2015). Une croissance due en majeure partie à l'emploi: l'an dernier, Bulle a été recensée par l'institut bâlois de recherches économiques BAK comme la ville suisse à la plus forte augmentation de places de travail.



INTÉGRATION

Plus de 100 nationalités cohabitent à Bulle. Sensibles à la question de la cohésion sociale, les Autorités ont engagé une déléguée à l'intégration afin d'assurer le lien entre le Conseil communal, les communautés étrangères et la population. Plus généralement, l'objectif est de favoriser le vivre-ensemble. Différentes actions ont vu le jour ces dernières années, à l'instigation ou avec le soutien de la commune: cours de français au parc du Cabalet, Fête des voisins, Festival des soupes, T'es en gare ou encore participation à la Semaine contre le racisme. Bulle Sympa, ses agents, ses cafés citoyens, ses animations et autres activités dans les quartiers jouent également un rôle primordial et reconnu pour un «mieux vivre ensemble».

LA PRILA

La zone industrielle de La Prila, à proximité directe de l'A12 et de la H189, c'est plus de 100 000 m² destinés à accueillir des entreprises industrielles ou de services à forte valeur ajoutée. Tant le Canton, l'agglomération Mobul que la Ville de Bulle en ont fait un site d'importance stratégique où les travaux pourront commencer dès que les Autorités communales seront en possession des autorisations nécessaires. Il conviendra alors de réaliser les infrastructures nécessaires pour accueillir des entreprises, par exemple relier le site aux réseaux routier, d'énergie (chauffage à distance), d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux.

OR

Détentrice du label Cité de l'énergie depuis 2007, la Ville de Bulle devient au printemps 2020 la première commune du canton de Fribourg labellisée «GOLD». Cette reconnaissance «en or» récompense l'engagement continu des Autorités bulloises en faveur d'une utilisation efficiente de l'énergie, de la promotion des énergies renouvelables et de la protection de l'environnement. Afin d'encourager ses habitants à agir, à leur échelle, pour une ville durable, la commune a déployé cet automne un premier programme de subventions en matière d'énergie (*lire la «Bulle verte» en page 9*).

PISCINE

Vénérable centenaire, la piscine communale en plein air retrouvera bientôt une nouvelle jeunesse. Débutée à la fin de l'été, la cure de jouvence s'achèvera en juin prochain. Un bassin de 50 mètres avec six lignes de nage, un bassin de plongeon équipé d'un plongeon à 1 mètre et d'une plateforme à 3 mètres, un troisième bassin non-nageurs et son large toboggan, une pataugeoire plus ludique et davantage d'espaces de détente attendront les baigneurs et amateurs de sports aquatiques.



JEUNESSE

Acteur essentiel de la promotion d'un développement harmonieux des enfants et des jeunes, le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle (SJB) a inauguré au printemps 2019 son bâtiment du Centranim rénové. Ce nouvel écrin offre différents lieux de rencontre pour la jeunesse et des espaces adaptés pour le secteur «Bulle Pro», qui soutient les jeunes dans leur recherche de stage ou d'apprentissage. Dans le cadre de ses activités aux multiples facettes, le SJB, en collaboration avec d'autres services communaux et acteurs locaux, met sur pied de nombreux événements et projets en faveur de la jeunesse (*lire aussi en page 6, projet «Grandir à Bulle»*).

MARCHÉ

Ville de marchés depuis le XII^e siècle, Bulle a complété l'offre existante en soutenant, via la démarche «Avec Bulle - Cité de rencontres», la mise sur pied dès le printemps 2018 d'un marché du samedi matin dédié aux produits de bouche et de proximité. Installé dans un premier temps sur la place Saint-Denis, ce marché a pris ensuite ses quartiers à la rue de la Promenade et ses abords.

KÜNG

Le 27 avril 2017, dans des conditions dantesques, le Thurgovien Stefan Küng se joue de la pluie, du froid et de son ultime compagnon d'échappée pour s'imposer à Bulle, ville étape du Tour de Romandie. Cela faisait plus de deux décennies que la boucle romande n'avait plus fait halte dans le chef-lieu gruérien.

NOUVEAU CORONAVIRUS

Dès le début de la crise du Covid-19 et en écho aux mesures fédérales et cantonales, la Ville de Bulle a pris de nombreuses mesures visant à atténuer les effets collatéraux de la pandémie. Au fil des semaines et des mois, une contribution concrète a été apportée aux secteurs ou acteurs locaux durement touchés par la crise ainsi qu'aux habitants. La liste est trop longue pour être énumérée ici. S'il ne fallait citer qu'un exemple, ce serait l'information et le soutien aux habitants de plus de 65 ans par l'envoi de 4500 courriers et la mise en place d'une *hotline*. Le Conseil communal continue d'observer l'évolution de la situation avec la plus grande attention et se tient prêt à prendre les mesures nécessaires.

QUATRE

Historique! Quatre femmes du sérail, quatre élues à de hautes fonctions politiques cantonales ou fédérales: le 20 décembre 2019, Bulle et sa population fêtent Kirthana Wickramasingam, présidente du Grand Conseil pour l'année 2020, Anne-Claude Demierre, présidente du Conseil d'Etat pour l'année 2020 également, Marie-France Roth Pasquier, conseillère nationale et Johanna Gapany, conseillère aux Etats. Deux ans plus tôt, Alain Berset, élu à la présidence de la Confédération pour l'année 2018, choisissait Bulle comme destination finale de la réception organisée en son honneur en terre fribourgeoise.

R

ROUTE DE RIAZ

Indispensable au bon fonctionnement du réseau routier de l'agglomération, le réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas, lancé début 2019 et prévu jusqu'en 2021, a constitué l'un des projets très importants de la législature ayant un fort impact sur la circulation et la population. Objectif: réduire le trafic de transit, tout en garantissant une circulation fluide des transports publics ainsi que la sécurité et le confort des modes de déplacement doux.

S

ENIORS

La population âgée de 65 ans et plus va doubler d'ici à 2035. Les seniors représenteront alors près d'un quart de la population fribourgeoise. Dans le cadre du projet cantonal Senior+, la Ville de Bulle, via sa Commission senior nouvellement constituée et la création d'un poste de déléguée aux seniors, a élaboré un concept communal en faveur des personnes âgées. Ce concept émane du sondage effectué auprès des seniors bullois et de la rencontre participative «World café seniors». Objectifs: veiller à l'intégration des seniors dans la société, favoriser leur autonomie, éviter l'isolement et prendre en considération leurs besoins et leurs compétences. Des mesures ont déjà vu le jour ces dernières années, comme la mise sur pied d'un thé dansant à l'Hôtel de Ville de Bulle ou le soutien à la création de l'EspaceSenior à La Tour-de-Trême (lire en page 5).



T

RANSPTS

PUBLICS

Le bon fonctionnement du réseau routier de l'agglomération dépend, entre autres, de la réussite du transfert modal entre le transport individuel motorisé et le transport public (en 2019, les bus Mobul ont transporté 1,55 million de passagers, contre 917 000 en 2014). C'est pourquoi l'association de communes Mobul a poursuivi le développement de l'offre du réseau de bus dans l'agglomération, en premier lieu par le passage à une cadence au quart d'heure sur les lignes 1 et 2 à la fin 2017. Dès l'entrée en vigueur du nouvel horaire, le 13 décembre prochain, la ligne 3 – qui circulait jusqu'à présent de Planchy à la gare de Bulle – sera prolongée jusqu'à l'entrée de la forêt de Bouleyres (lire en page 8).



U

RNES

Depuis le renouvellement des Autorités communales en février 2016, les citoyens bullois ont été convoqués à deux reprises pour des votations communales. Le 19 mai 2019, par 61,3% des suffrages, ils ont dit non à une professionnalisation du Conseil communal. Le 27 septembre dernier, ils ont en revanche voté à 78% (72% de oui à l'échelle du district de la Gruyère) pour la réalisation d'un Centre sportif régional sur le site de la Ronclina, à La Tour-de-Trême.

V

ÉLO

La petite reine continue de tracer son chemin à Bulle. Grâce à son plan d'action vélo initié en 2015, la commune veut inciter les habitants à repenser leurs habitudes de déplacement et encourager l'utilisation du vélo au quotidien. Un grand nombre de mesures au niveau des infrastructures, de la prévention, de la formation et de la promotion sont mises en œuvre chaque année depuis: développement des voies vertes et des bandes cyclables, augmentation des places de stationnement vélo, vélos-cargos électriques et pompes à vélo en libre-service, cours et sensibilisation dans les écoles, actions pour aider les citoyens à devenir les «pros du vélo» (lire en page 8) ou encore campagne de promotion de la petite reine. Alors, «Bravo t'es à vélo?»

W

EB

Refonte du site internet, présence sur les réseaux sociaux, diffusion plus soutenue de l'actualité communale, rencontres du Conseil communal avec la population, entre autres exemples: durant cette législature, les Autorités ont porté une attention toute particulière à la communication afin de cultiver la transparence de l'activité communale, de favoriser l'échange avec les citoyens et, ainsi, de renforcer leur confiance envers la commune et ses prestations.

X

YZAL

Le Xyzal, mais aussi le Zyrtec: des antiallergiques mondialement connus et fabriqués à Bulle depuis plusieurs années. Aujourd'hui, le groupe pharmaceutique UCB Farchim développe de nombreux autres produits et contribue, avec de très nombreuses entreprises locales et internationales, à l'essor économique de notre ville tout en procurant bon nombre de places de travail de proximité.

Y

OGA

Pratique de cette discipline ancestrale, cours de danse, ateliers créatifs, activités sportives, concerts et bien d'autres animations encore: à la belle saison, le Service de la jeunesse avec son Cabal'été, tout comme le collectif à l'origine de l'Été au parc Saint-Paul animent le Cabalet et le parc du Vieux-Comté. Ces initiatives, soutenues par la commune, entendent faire (re)venir les habitants dans les parcs du centre-ville en y favorisant la convivialité et le vivre-ensemble.

Z

ONE SPORTIVE

La transformation de la zone sportive de Bouleyres s'est poursuivie avec l'inauguration en 2017 de deux premiers terrains synthétiques en Gruyère. L'an prochain, elle franchira une nouvelle étape grâce au réaménagement du skatepark et à la création d'un pumptack. Autant de projets en faveur du sport, des loisirs et de la jeunesse.



"Seniors

Les six chevilles ouvrières de l'EspaceSenior

Un comité composé de six seniors a travaillé d'arrache-pied pour mener à bien le projet d'EspaceSenior qui a vu le jour à la rue du Levant 5, à La Tour-de-Trême (lire article ci-dessous). Sur la photo, de gauche à droite, en bas: Marthe Brodard, Anne Carrel Meyer, Pierre Gex. En haut: Jean-Pierre Racca, André Tissot, Pierre Cottier.



Informations sur les activités

En raison de la pandémie, bon nombre d'activités pour les 60 ans et plus sont malheureusement suspendues. Les informations actualisées sont affichées au pilier public et disponibles auprès de la réception de l'Hôtel de Ville (tél. 026 919 18 00). Elles sont également publiées sur le site internet:

www.bulle.ch/seniors

Un lieu de rencontre pour les seniors

L'EspaceSenior est un cercle de rencontre dont le but est de favoriser les liens entre les personnes à la retraite domiciliées à Bulle et à La Tour-de-Trême.



L'analyse des besoins, réalisée dans le cadre de l'élaboration du concept communal en faveur des seniors, a mis en lumière le désir de disposer d'un espace de partage afin de favoriser les liens sociaux entre les aînés. C'est ainsi que des mesures ont été mises en place par la Ville de Bulle et sa Commission senior pour créer un «espace senior» dans ses locaux à La Tour-de-Trême.

L'association EspaceSenior a été constituée le 16 juin 2020. Elle a pour but de gérer et d'animer un lieu de rencontre spécialement dédié aux seniors de Bulle et de La Tour-de-Trême. Cet espace se veut un lieu d'accueil et d'activités autogérées pour les retraités de la commune. «L'idée est de leur offrir la possibilité de se retrouver dans un lieu convivial et de pouvoir créer librement des liens», expose Pierre Cottier, président de l'association.

UN LIEU RÉAMÉNAGÉ AVEC CŒUR

Ce lieu de rencontre spécial seniors se situe à la rue du Levant 5, à La Tour-de-Trême. Avec l'aide financière et matérielle de la Ville de Bulle, cet espace a été complètement réaménagé grâce à l'engagement bénévole de la Jeunesse de La Tour-de-Trême. Le bâtiment propose un grand hall, un petit salon, une cafétéria et une salle d'animation, le tout décoré avec goût par Mesdames Yerly et Schloeder, ainsi que par les peintures de Roland Magnin. L'esprit chaleureux et convivial qui se dégage des lieux permettra aux seniors de se sentir «comme à la maison».

Les portes ouvertes qui ont eu lieu le 16 octobre dernier, dans le plus grand respect des mesures sanitaires, ont rencontré un franc succès avec la visite de plus d'une centaine de personnes. Durant cet après-midi, un sondage a été réalisé afin de définir de manière plus précise les souhaits des seniors en termes d'activités. Les jeux de société, les activités culturelles et les activités sportives légères (marche, raquette à neige) ont été clairement plébiscitées. La «commission animation» va organiser en premier lieu

des activités dans ces domaines, qui soient compatibles avec les mesures sanitaires actuelles.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES GOÛTS

La liste d'idées d'activités s'étend du café-échanges aux ateliers de bricolage, en passant par des activités culturelles ou encore des cours de langue. Chaque membre peut être force de proposition en apportant ses idées d'animation à la «commission animation». Le programme des activités est disponible à la réception de l'Hôtel de Ville de Bulle, au pilier public, sur le site www.espacesenior.ch et sur le profil Facebook «EspaceSenior Bulle-La Tour».

Dans un premier temps, l'EspaceSenior sera ouvert deux fois par semaine, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h, pour une prise de contact entre bénévoles, membres et représentants du comité. La participation aux activités est réservée aux membres. Une cotisation

annuelle de 30 francs par personne ou de 50 francs par couple sera demandée à partir du 1^{er} janvier prochain.

Le comité de l'association et les autorités communales souhaitent que le centre EspaceSenior s'autogère. Les membres seniors disposeront d'un programme d'activités fixes, mais ils seront libres de venir au centre pour partager quelques instants de convivialité. Et Pierre Cottier de lancer un appel: «Le groupe des aînés remercie la Ville de Bulle et encourage chaque senior à participer aux activités issues du concept communal en faveur des seniors.»

Contact

L'EspaceSenior est temporairement fermé suivant l'évolution de la situation sanitaire. Intéressé-e à développer/encadrer une animation?
Anne Carrel Meyer | 079 512 21 06
Marthe Brodard | 079 295 36 01
www.espacesenior.ch

Ensemble innovons la retraite

Atelier

Dans le cadre de son concept communal en faveur des seniors, la Commission senior de la Ville de Bulle propose un atelier retraite dynamique et interactif intitulé «Ensemble innovons la retraite». Sous la houlette de deux jeunes retraités, consultants de l'association Innovaage Suisse romande, cet atelier

retraite comprenant deux soirées permettra de dialoguer et de réfléchir ensemble sur les enjeux de cette nouvelle étape de vie.

Vous avez entre 58 et 65 ans? Inscrivez-vous sans tarder auprès de la déléguée aux seniors de la Ville de Bulle jusqu'au 23 décembre prochain (nombre de places limité). Cet atelier retraite est gratuit, les frais d'inscription étant pris en charge par la Commission senior.

Infos

MER 14 + 21 avril 2021 | 18 h - 21 h 30
A la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle
INSCRIPTIONS:
M^{me} Mireille Niquille | tél. 026 919 18 17
LUN - MER | 8 h - 11 h 30 | 14 h - 16 h 30
mireille.niquille@bulle.ch

Venir en aide aux jeunes

Projet Pass'âge

Pass'âge: c'est le nom du projet intergénérationnel lancé cet automne par la Ville de Bulle. Le concept? Des seniors bullois bénévoles viennent en aide aux jeunes ayant besoin d'un coup de main pour mieux appréhender différents défis d'une vie d'adulte: assurances, impôts, gestion de budget, droit du bail, leasing, citoyenneté, etc.

Après la période de semi-confinement lors de laquelle de nombreux jeunes se sont montrés solidaires envers les aînés, des seniors se mobilisent à leur tour et mettent leurs compétences à disposition de jeunes qui en ont besoin. L'idée du projet intergénérationnel Pass'âge? Apporter un soutien aux jeunes dans les domaines des assurances, des impôts, de la gestion de budget, du droit du bail, du deuxième pilier, du leasing ou encore de la citoyenneté. Autant de domaines auxquels les jeunes sont confrontés de manière parfois abrupte dès leurs 18 ans. Les seniors peuvent également contribuer à consolider les savoirs parfois fragiles de certains jeunes dans des domaines plus scolaires: français, orthographe, mathématiques, etc.

Porté par le Service de la jeunesse et la déléguée aux seniors de la Ville de Bulle, le projet Pass'âge permet de valoriser les compétences des seniors, tout en rendant un service bienvenu aux jeunes de plus de 16 ans qui en ont besoin. Il favorise également la création de liens intergénérationnels et complète le secteur Bulle Pro du Service de la jeunesse qui soutient les jeunes dans leur recherche de stage ou d'apprentissage. Les locaux du Service de la jeunesse (rue du Marché 16) sont mis à disposition pour les rencontres entre seniors et jeunes. Les binômes peuvent à tout moment faire appel au soutien du Service de la jeunesse en cas de nécessité. Une charte, qui doit être signée par le senior et le jeune, a été élaborée pour donner un cadre clair aux rapports entretenus. A ce jour, le projet a déjà mis en lien 4 duos.

Contact

Intéressé-e à devenir senior bénévole?
M^{me} Mireille Niquille | tél. 026 919 18 17
LUN - MER | 8 h - 11 h 30 | 14 h - 16 h 30
mireille.niquille@bulle.ch
www.jeunesse-bulle.ch/projet-passage

"Jeunesse

Accueil extrafamilial

En matière d'accueil de la petite enfance, 62% des parents bullois ayant répondu au sondage réalisé dans le cadre du projet «Grandir à Bulle» indiquent faire appel aux crèches ou aux mamans de jour pour la garde de leur(s) enfant(s). La majorité de ceux qui n'ont pas recours à ces structures assurent eux-mêmes la garde ou trouvent des solutions dans leur entourage.



Accueil extrascolaire

Quelque 45% des parents sondés indiquent avoir recours à une structure d'accueil extrascolaire pour la garde de leur(s) enfant(s) scolarisé(s). Une grande majorité des 55% de parents qui n'utilisent pas ce type d'offre mentionnent que celle-ci n'est pas un besoin pour eux.

«Grandir à Bulle»: Les parents et les partenaires se sont exprimés

Dans le cadre du projet «Grandir à Bulle», deux sondages ont été réalisés au printemps dernier auprès des parents et des prestataires d'offres actifs dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Le bulletin revient sur les résultats de ces sondages.



Consciente de l'importance des premières années de vie dans le développement de chaque être humain, la Ville de Bulle souhaite renforcer sa politique communale de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Pour ce faire, elle a adressé, au printemps dernier, un sondage aux parents d'enfants entre 0 et 12 ans ainsi qu'aux associations et institutions partenaires du Service de la jeunesse.

Ces deux questionnaires avaient pour objectifs de mieux connaître les besoins et les pratiques des sondés dans des domaines aussi divers que les structures d'accueil extrafamilial, les loisirs, le soutien à la parentalité, l'engagement citoyen, les espaces publics et les questions de coordination et d'information. Alors que près de 25% des parents ont répondu au sondage (509 réponses), plus de 60 partenaires associatifs ou institutionnels se sont également exprimés.

STRUCTURES D'ACCUEIL EXTRAFAMILIAL

En matière d'accueil de la petite enfance, on note que 62% des parents ayant répondu au sondage font appel aux crèches ou aux mamans de jour pour la garde de leur(s) enfant(s). La majorité de celles et ceux qui n'utilisent pas ces structures assurent eux-mêmes la garde de leur(s) enfant(s) ou trouvent des solutions de garde dans leur entourage. Bon nombre de parents ont également mentionné les coûts trop élevés et les horaires peu flexibles de ces structures. Et 25% des répondants estiment avoir des besoins supplémentaires en la matière. Quelque 45% des sondés indiquent utiliser une structure d'accueil extrascolaire. Une grande majorité des 55% qui n'utilisent pas ce type d'offre mentionnent que celle-ci n'est pas un besoin pour eux. Les autres relèvent un problème de coûts, d'horaires ou d'information. Parmi les 79 personnes qui ont indiqué avoir un besoin supplémentaire en termes d'accueil extrascolaire, la période de midi est particulièrement demandée. Des ouvertures durant le temps des vacances ont également été plébiscitées.

ACTIVITÉS D'ÉVEIL, ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES, LOISIRS

Selon le sondage, seule une minorité d'enfants bullois entre 0 et 4 ans (25%) fréquente une activité d'éveil en dehors du

cadre familial. Il s'agit le plus souvent de natation (bébé nageur), des activités gratuites de l'Espace famille, de cours de rythmique, d'éveil musical ou de gym parents-enfants. Plus de 60% des parents d'enfants entre 0 et 4 ans ne se sentent pas suffisamment informés à propos des offres en matière d'activités d'éveil. Beaucoup estiment également que cela n'est pas un besoin. Cela étant, près de 40% des associations et des prestataires interrogés pensent que l'offre est insuffisante pour les enfants entre 0 et 5 ans.

Dans le domaine des activités extrascolaires, on note que 77% des jeunes Bullois en pratiquent. Parmi eux, une majorité fait partie d'un club sportif. Les activités musicales et les activités du Centranim sont ensuite les plus prisées. Pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, un prestataire d'offre sur trois pense que l'offre n'est pas assez étoffée.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Dans le domaine du soutien à la parentalité, le sondage révèle que 36% des parents aimeraient ou auraient aimé rencontrer d'autres parents afin d'échanger à propos de l'éducation ou de la santé de leurs enfants. De plus, 58% auraient aimé recevoir des conseils éducatifs et des informations relatives au développement de l'enfant. Ces conseils ne doivent toutefois pas être trop intrusifs: près de 80% des parents ne souhaitent pas de visites à domicile par un professionnel de l'éducation ou de la santé. Aussi, plus de 80% des parents auraient aimé ou aimeraient avoir plus de temps à disposition pour se ressourcer.

ESPACES PUBLICS

Le sondage révèle que 59% des parents jugent que les espaces publics et les espaces de jeux bullois sont adaptés aux besoins des enfants et des jeunes. Les 41% qui sont moins convaincus estiment qu'il manque à Bulle des espaces de rencontres et de jeux adaptés. Pour beaucoup, certaines places comme le parc du Cabalet ou le Jardin anglais sont jugées dangereuses pour les 0-4 ans ou peu ludiques. La place de jeux des Quatre-Sapins en forêt de Bouleyres a, quant à elle, été citée à maintes reprises en bon exemple.

INFORMATION ET PARTICIPATION

La moitié des associations et institutions interrogées sont d'avis que les enfants et les jeunes n'ont pas assez de possibilités de s'exprimer et de faire valoir leur avis sur les sujets qui les concernent (par exemple, places de jeux, parcs, animations, information, etc.). Elles estiment que la commune ne les implique pas suffisamment à propos de ces sujets. Selon elles, il faut promouvoir des espaces de dialogue et des opportunités pour les jeunes de s'exprimer et de créer des projets concrets.

Dans le domaine de l'information, les prestataires estiment que les enfants et les jeunes ne sont pas suffisamment au courant des offres à disposition. Le rôle fédérateur de la Ville devrait être renforcé de l'avis de plusieurs sondés.

Soirées d'échanges

«Grandir à Bulle»

Une soirée «Grandir à Bulle» a donné cet automne la possibilité aux partenaires de s'exprimer au sujet des résultats des sondages. Dans ce cadre, ils ont pu discuter et interpréter certains résultats tout en élaborant des pistes d'action pour mieux répondre aux besoins exprimés.

Cette soirée a rassemblé une trentaine d'acteurs bullois issus tant du domaine associatif, cantonal ou communal. Une deuxième soirée, reportée, sera organisée quand les conditions le permettront. Des synthèses de ces soirées seront disponibles en ligne en temps voulu (www.jeunesse-bulle.ch).

"Travaux

Route de la Pâla et rue de Vevey (secteur Arsenal)

Les travaux de réaménagement de cet axe d'entrée ouest de la ville débiteront en février prochain. Planifiés sur environ une année, ils comprennent des mesures visant à favoriser une meilleure gestion du trafic dans le secteur. Figurent aussi au programme l'aménagement de bandes cyclables et de trottoirs ainsi que la plantation d'arbres.



Rue des Agges

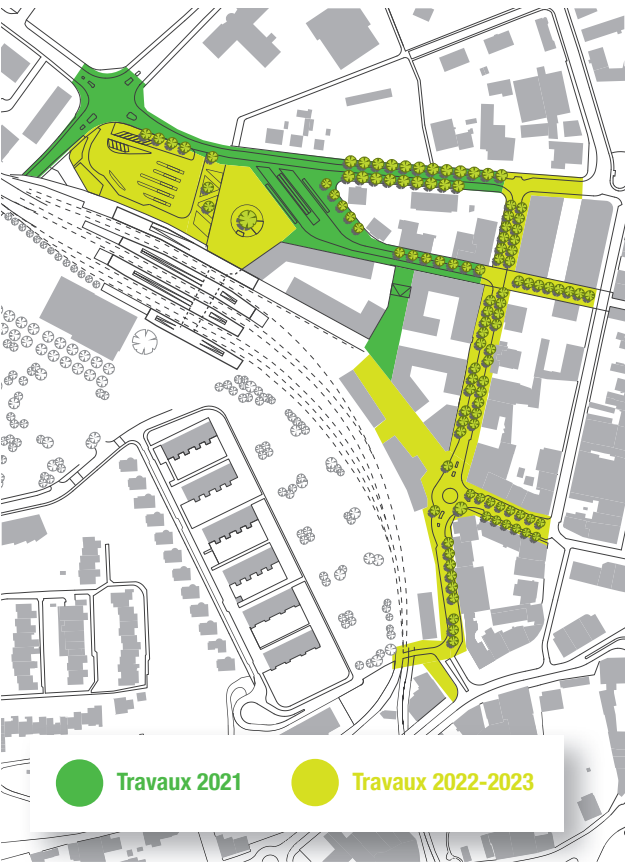
Le réaménagement et l'assainissement de la rue des Agges, à La Tour-de-Trême, se termineront au printemps prochain, après un peu plus d'un an de travaux. La piste provisoire créée entre la route de la Part-Dieu et la rue des Agges pour la déviation du trafic pendant les différentes phases du chantier sera alors démontée.

Travaux 2021-2023: Le quartier de la gare entame sa mue

Dès janvier prochain et jusqu'à fin 2023, les espaces publics du quartier de la gare changeront radicalement de visage. Première phase des travaux en 2021 avec notamment le réaménagement de la rue Albert-Rieter, du chemin des Crêts et d'une portion de la route de la Pâla.

Parallèlement au renouvellement en cours des infrastructures ferroviaires et immobilières de la gare conduit par les Transports publics fribourgeois (TPF), tout un pan du centre-ville de Bulle s'apprête à connaître une mue en profondeur. Au total, près de 3 hectares d'espaces publics au cœur de la cité feront l'objet d'une requalification majeure, échelonnée sur trois ans, de début 2021 à fin 2023 (*Le bulletin* N° 35 de juin 2020, www.bulle.ch/bulletin).

Les travaux qui seront réalisés l'an prochain concernent en particulier la rue Albert-Rieter, le chemin des Crêts et une portion de la route de la Pâla (secteurs en vert sur le plan). Sur l'ensemble de ces secteurs, les infrastructures feront l'objet d'une réfection: les collecteurs d'évacuation des eaux aujourd'hui en système unitaire seront remplacés par des collecteurs en système séparatif. En surface, les rues ver-



ront leurs aménagements requalifiés, avec une place centrale réservée à la mobilité douce et aux transports publics, tout en maintenant l'accessibilité au centre-ville pour les transports individuels motorisés. La présence de végétation y sera considérablement augmentée, grâce notamment à la plantation de plusieurs rangées d'arbres. La grande métamorphose du quartier de la gare se poursuivra en 2022 et 2023, par étapes et selon un calendrier qui reste à définir. Outre l'aménagement de la nouvelle place de la Gare, seront réaménagées la rue de la Lécheretta, l'avenue de la Gare et la rue Nicolas-Glasson (secteurs en jaune canari sur le plan).

Infos

www.bulle.ch/travaux
www.programme-bulle.ch

Route de Riaz et rue du Château-d'En-Bas

L'essentiel des travaux de réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Châteaux-d'En-Bas seront terminés à la fin de cette année. Resteront encore à effectuer, au cours du premier semestre 2021, certains travaux de finition, dont la pose de la couche de roulement (couche définitive), l'installation d'abribus et de mobilier urbain ou encore la réalisation d'aménagements paysagers.

Début 2021, le projet se poursuivra avec le réaménagement du secteur compris entre le giratoire du Centre et le bas de la Grand-Rue. Planifiés jusqu'à fin juillet, les travaux consistent principalement à assainir les collecteurs communaux (séparation des eaux claires et des eaux usées) et à réaménager l'espace public, dans la continuité de ce qui a été réalisé à la Grand-Rue. Dernier secteur concerné par le projet, la rue de l'Europe fera l'objet d'un réaménage-

ment routier, dès la mi-janvier. Planifiés sur environ six mois, les travaux comprennent notamment l'aménagement d'un trottoir mixte et de bandes cyclables, ainsi que la plantation d'arbres.

Toutes les dates de début des travaux mentionnées dans cet article et leur durée sont données à titre indicatif. Les différentes planifications sont sujettes à modifications, en fonction de l'avancement des procédures et des processus de réalisation des divers projets, ainsi que des conditions météorologiques et des éventuels reports occasionnés par l'évolution de la situation sanitaire.

La Ville met un cadre aux enseignes

Aménagement

L'Exécutif de la Ville de Bulle a adopté une directive communale sur les enseignes et procédés de réclames. Objectif: assurer leur meilleure intégration sur le territoire communal et, ainsi, diminuer la pollution visuelle et lumineuse.

A Bulle comme ailleurs, le développement urbain entraîne une multiplication des enseignes, des publicités et de ses supports de diffusion. Cette propagation des «signes» (panneaux, écrans, vitrines, totems, potences, etc.) peut avoir de nombreux impacts négatifs: dégradation du paysage et du patrimoine, incohérence et illisibilité des messages, stimulation incessante des citadins, pollution visuelle ou encore atteinte à la sécurité routière.

Afin de lutter contre ce phénomène, le Conseil communal a adopté en juillet dernier une directive sur les enseignes et procédés de réclames. Ce document a pour but d'assurer leur meilleure intégration sur le territoire communal, en respectant l'esthétique de l'environnement urbain, la protection des bâtiments et des sites, la tranquillité du public ainsi que la sécurité des personnes.

VITRINES ET ENSEIGNES ÉTEINTES LA NUIT

L'Exécutif entend ainsi reprendre la main sur ce qui apparaît sur les toits, les façades, les vitrines ainsi qu'aux abords du domaine public. La Ville souhaite aussi limiter les émissions lumineuses en demandant aux commerces d'éteindre l'éclairage de leurs vitrines et de leurs enseignes lumineuses entre 23 h et 6 h (toutefois, si les horaires d'ouverture débordent de ces horaires, l'éclairage est toléré durant l'ouverture). A noter que ce même horaire d'extinction nocturne s'applique déjà aux monuments historiques et aux bâtiments publics.

Outre des règles générales applicables à tous les types d'enseignes ou de procédés de réclames, la directive détaille les modalités pour chaque catégorie: écrans, panneaux, enseignes en façade ou en toiture, enseignes en potence, habillage et éclairage de vitrines, totems et drapeaux, chevalets et drapeaux amovibles. Un plan d'implantation des panneaux de réclame pour tiers est également défini afin de limiter leur nombre par tronçon.

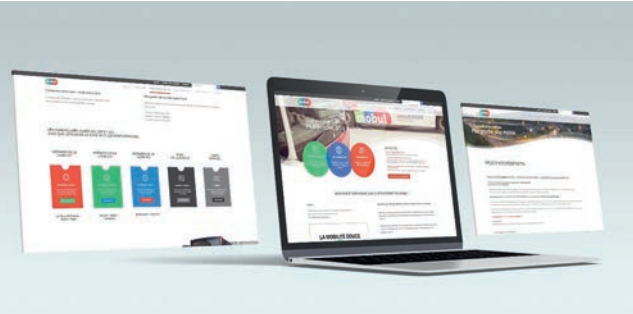
Infos

La «Directive sur les enseignes et procédés de réclames» est publiée sur le site internet de la Ville de Bulle: www.bulle.ch/reglements

"Mobilité

Nouveau site internet Mobul

Visitez le nouveau site www.mobul.ch créé en collaboration avec la Ville de Bulle, les communes membres de Mobul, l'Office du tourisme de Bulle – La Gruyère Tourisme et les Transports publics fribourgeois. Cette plateforme a pour but de présenter l'ensemble des projets en termes d'aménagement du territoire et de mobilité des communes de Bulle, Le Pâquier, Morlon, Riaz et Vuadens.



Projet d'agglomération PA4

La mise en consultation publique du projet d'agglomération de 4^e génération (PA4) s'est terminée le 1^{er} décembre dernier. Au préalable, une séance d'information publique s'est déroulée le 8 octobre afin de présenter le projet à la population et de répondre aux questions. Les documents du PA4 peuvent être consultés sur le nouveau site de Mobul: www.mobul.ch (onglet «Agglomération»).

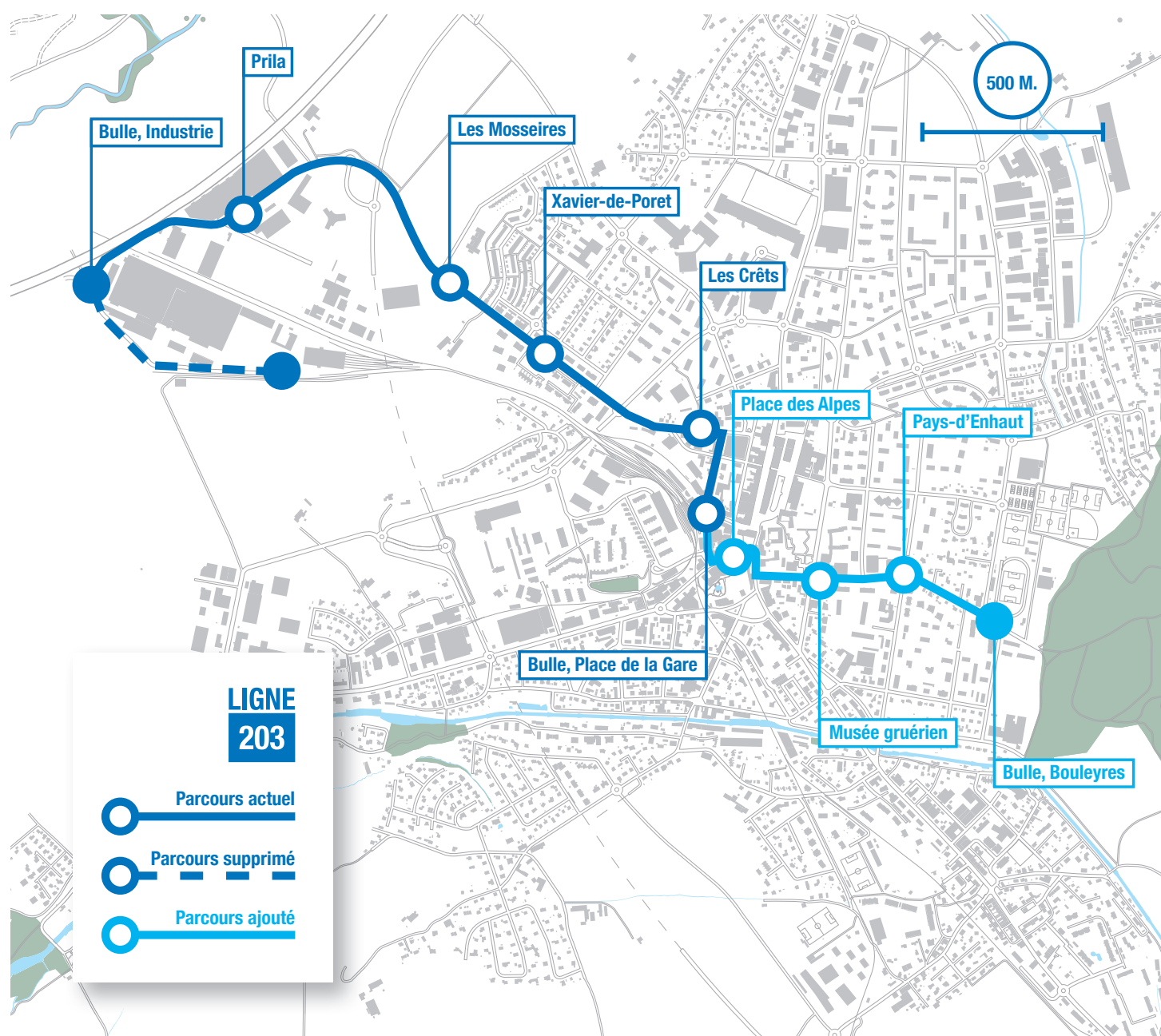
La ligne 3 (203) de Mobul s'étend et se dynamise

Après le passage au quart d'heure, instauré en décembre 2017, sur les lignes de bus 1 (La Tour-de-Trême – Riaz) et 2 (Morlon – Vuadens), l'offre de Mobul continue de s'étoffer dans l'agglomération bulloise. Dès le 13 décembre 2020, date d'entrée en vigueur du nouvel horaire des CFF, l'actuelle ligne 3 sera prolongée de 1,1 kilomètre jusqu'au stade de Bouleyres.

Le réseau de transports publics de l'agglomération Mobul se déploie et se dynamise. Dès le 13 décembre prochain, la ligne 3, qui s'étend aujourd'hui de la zone industrielle de Planchy à la gare de Bulle, sera prolongée jusqu'au stade de Bouleyres en passant par la rue Victor-Tissot. Actuellement, les bus de la ligne 3 circulent à la demi-heure uniquement aux heures de pointe du matin, de midi et du soir. La cadence sera augmentée à la demi-heure en semaine afin de dynamiser la ligne.

AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE DU RÉSEAU

Trois nouveaux arrêts seront disponibles à proximité de l'école de la Condémine, du Foyer de Bouleyres et du stade. Le prolongement de la ligne vers des zones d'habitation devrait permettre de capter de nouveaux utilisateurs. Cette extension a nécessité plusieurs aménagements routiers, dont la construction d'un arrêt de bus au nord du carrefour de la rue de l'Industrie, à Vuadens. Dans le but d'améliorer la couverture du réseau dans les quartiers à forte densité, la ligne 3 passera par la rue Victor-Tissot, où le sens de la circulation a été adapté. Les autres arrêts sont indiqués par des marquages au sol. Quant au terminus côté Bouleyres, un quai a été construit le long du stade.



Pour devenir les «pros du vélo»

Plan d'action vélo

Pour marquer les cinq ans de son plan d'action vélo, la Ville de Bulle a lancé cet automne un nouveau paquet de quatre actions dédiées à la petite reine. Objectif: aider les citoyens à devenir les «pros du vélo» et poursuivre la promotion de ce mode de déplacement rapide, pratique et bon pour la santé.

Lancé en 2015, le plan d'action vélo de la Ville de Bulle a déjà permis la mise en œuvre de plus de vingt mesures en faveur de la petite reine, adressées à tous les types de cyclistes: du jardin des circulations pour l'entraînement des plus jeunes aux ba-

lades à vélo-taxi pour les personnes âgées (voir Le bulletin de décembre 2019). Cette année, un cycle de formation a été mis en place pour aider les citoyens à devenir les «pros du vélo».

En effet, la pratique du vélo évolue, certains gestes s'oublient et il est utile de mettre à jour ses connaissances. La première action a été déployée en septembre dernier: Pro Velo et des policiers étaient présents au giratoire situé devant l'école de la Condémine pour montrer comment rouler à vélo en toute sécurité dans un giratoire. Ils ont pu sensibiliser les cyclistes tout comme les automobilistes: rouler au milieu de la voie du

giratoire rend les cyclistes nettement plus visibles et diminue le risque de se faire couper la route par une voiture.

Le monde du vélo évolue et de nouveaux engins arrivent régulièrement sur les routes, comme les vélos électriques rapides et les trottinettes en libre-service. Les règles doivent donc être adaptées pour intégrer les nouveaux besoins et comportements. La deuxième action, prévue en janvier prochain, permettra aux personnes intéressées de rafraîchir leurs connaissances des droits et devoirs des cyclistes, notamment en lien avec les vélos électriques ou la circulation des enfants à vélo.

Les deux dernières actions auront lieu durant le premier semestre 2021. Un cours de mécanique permettra aux participants d'apprendre les gestes de base pour réparer et entretenir un vélo: l'occasion parfaite pour offrir une nouvelle jeunesse au vélo qui dort dans la cave! Finalement, petits et grands pourront entraîner leur équilibre et leurs réflexes à l'aide d'un parcours d'agilité. Ils se sentiront ainsi plus sûrs dans la circulation et deviendront de vrais «pros du vélo».

"Bulle verte"

Six subventions énergie

Achat d'un vélo électrique, réparation de vélo, abonnement annuel adulte Frimobil zone 30, abonnement Mobility à l'essai, bornes de recharge pour véhicules électriques et audit énergétique de bâtiment: pour le premier programme de subventions communales en matière d'énergie, six mesures font l'objet de rabais ou de soutiens financiers octroyés aux habitants.



Plateforme bulleverte.ch

Les demandes de subventions doivent être déposées sur le site www.bulleverte.ch. Les citoyens bullois y trouveront la marche à suivre pour obtenir des subventions, les formulaires de demande ainsi que les conditions d'octroi. Cette nouvelle plateforme prodigue aussi des informations et des conseils sur les thèmes de l'énergie et du développement durable.

Le développement durable à portée de tous

La Ville de Bulle poursuit sa politique engagée en matière de développement durable en mettant sur pied un premier programme de subventions destiné à ses habitants. Disponible depuis cet automne, ce fonds offre un soutien financier à diverses mesures dans les domaines de la mobilité ou de l'efficacité énergétique des bâtiments. Le site internet dédié www.bulleverte.ch permet de solliciter ces aides et d'obtenir de nombreux conseils «éco».

2020, une année verte pour la Ville! Après l'obtention ce printemps du label Cité de l'énergie GOLD – une première dans le canton de Fribourg – la Ville de Bulle poursuit ses efforts en faveur de la transition énergétique et du développement durable. Afin d'encourager ses habitants à agir, à leur échelle, pour une ville durable, la commune déploie son premier programme de subventions.

Six mesures visant à promouvoir la mobilité douce, l'utilisation des transports publics et l'efficacité énergétique des bâtiments font ainsi l'objet de rabais ou de soutiens financiers:



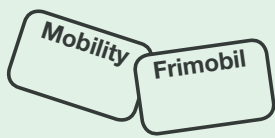
1. Réparation de vélo: 50 francs pour la réparation ou la remise en état d'un ancien vélo (réparation effectuée auprès d'un commerce sis sur le territoire communal).



2. Achat d'un vélo électrique: 10% du prix d'achat, maximum 350 francs (achat effectué auprès d'un commerce sis sur le territoire communal).



3. Bornes de recharge pour véhicules électriques: 350 francs pour une prise (700 francs pour deux prises ou plus) à l'installation d'une borne de recharge à domicile.

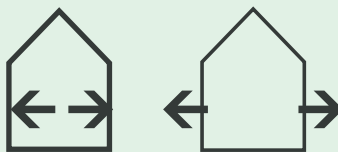


4. Abonnement Mobility à l'essai: abonnement d'essai de quatre mois offert (valeur: 43 francs).

5. Abonnement annuel adulte Frimobil zone 30: 15% du prix d'acquisition d'un abonnement annuel adulte valable sur le réseau Mobul (valeur: 92 francs).



L'installation d'une borne de recharge électrique privée, l'un des six objets subventionnés par la Ville.



6. Etablissement d'un certificat/conseils énergétique des bâtiments: 300 francs à la réalisation d'un Certificat énergétique cantonal des bâtiments - CECB® Plus. Cet audit permet à un propriétaire de mesurer l'efficacité énergétique de son bâtiment et de recevoir des conseils en vue d'une modernisation énergétique.

Ces aides financières sont octroyées jusqu'à épuisement du budget. Un montant y est dévolu annuellement, alimenté grâce au «Fonds énergie» créé à la fin de l'année 2019 par le Conseil communal à hauteur de 1% des crédits d'investissement octroyés par le Conseil général.

Bulleverte.ch: des conseils et des subventions. Pour obtenir sa subvention, il suffit de s'inscrire sur le site bulleverte.ch et d'y déposer sa demande en remplissant les formulaires et en satisfaisant les conditions d'octroi. Développée en étroite collaboration avec Gruyère Energie – qui exerce le mandat de délégué à l'énergie pour la Ville – cette nouvelle plateforme collaborative prodigue également des informations et des conseils sur les thèmes de l'énergie et du développement durable.

Un fonds appelé à évoluer. Au cours des mois et des années à venir, la Ville de Bulle proposera d'autres aides financières dans le cadre de son programme communal de subventions en matière d'énergie. Il est notamment prévu de soutenir des projets collectifs en faveur du développement durable: un moyen, aussi, d'encourager un renforcement de la citoyenneté et la cohésion sociale dans ce domaine.

Comment effectuer une demande de subvention?

Rendez-vous sur: www.bulleverte.ch et suivez la procédure suivante:

1. Vous souhaitez réaliser un achat ou des travaux. Vélo électrique, établissement d'un certificat CECB® Plus, installation d'une borne électrique, etc. Etape N°1: réalisez votre projet et gardez bien la facture de cette prestation pour un futur remboursement grâce aux subventions disponibles auprès de la Ville de Bulle.

2. Vous envoyez votre demande de subvention. Cette étape peut être réalisée uniquement en ligne via cette plate-

forme. Laissez-vous guider au travers des quelques étapes. Tout commence par la création d'un compte personnel.

3. La Ville de Bulle étudie la demande. Une fois la demande soumise, la Ville de Bulle va traiter le formulaire, vérifier si toutes les pièces nécessaires sont envoyées. Une réponse vous sera adressée par e-mail quelques semaines suivant l'envoi.

4. La subvention est accordée. Lorsque tout est en ordre, un e-mail de confirmation sera envoyé et le versement de la subvention effectué.



"Actualités

Prix jeunesse et famille

Le Conseil des jeunes de la Gruyère est le lauréat du 5^e Prix jeunesse et famille de la Ville de Bulle. Cette association créée l'été dernier entend prendre position et être consultée par les autorités sur les sujets qui concernent les jeunes et le développement du district.

Trottinettes électriques en libre-service

L'offre de trottinettes électriques en libre-service disponible en ville de Bulle depuis la fin juillet se poursuivra. Mis en pause hivernale en janvier, le service de la société JM Fleets reprendra en février prochain. Le nombre de trottinettes sera doublé (120, contre 60 aujourd'hui), tout comme les emplacements (environ 20, contre 11).



Sport

Mérite sportif bullois: Sarah Tebaldi lauréate du prix de sportive de l'année

C'est en petit comité, cette année, que la Commission des sports de la Ville de Bulle a remis les diplômes récompensant les sportifs les plus méritants de l'année 2019. Le prix de «sportive ou sportif de l'année» a été attribué à la gymnaste Sarah Tebaldi.



UNE GYMNASTE

Le prix de «sportive ou sportif de l'année» est revenu à Sarah Tebaldi, championne de Suisse 2019 de gymnastique au sol en catégorie C7 et 2^e du concours général des championnats fribourgeois. L'un de ses prochains objectifs est de se hisser parmi les 20 meilleures gymnastes du pays.



UN ESPOIR

Le prix de l'«espoir de l'année» est revenu à la cavalière Jeanne Paradis (15 ans) pour ses top 10 aux championnats de Suisse et romands. Portée par sa passion, elle a pour objectif de progresser dans sa nouvelle catégorie (Junior) afin de viser un podium aux championnats romands et fribourgeois.



UN ESPRIT D'ÉQUIPE

Le prix de l'«équipe de l'année» a été décerné au Club de pétanque de Bulle, champion de Suisse en doublette mixte avec Mégane Nicolier et Toni Ribeiro. Le club souhaite monter en ligue nationale A avec sa 1^{re} équipe.



UNE BELLE ORGANISATION

La Commission des sports de la Ville de Bulle a attribué un diplôme «projet» pour féliciter le Club de patinage artistique de la Gruyère pour son excellente organisation des championnats romands. Cette manifestation a été couronnée de succès avec 235 participants et 400 programmes réalisés sur les 4 jours de compétition en décembre 2019 à Bulle.

MÉRITE SPORTIF 2020: CANDIDATURES

Vous êtes sportif ou membre d'un comité de club? Vous êtes fier de vos exploits, de votre engagement, de vos efforts? Déposez votre dossier de candidature au Prix du mérite sportif bullois 2020 jusqu'à fin mars 2021 auprès de M. Philippe Fragnière, coordinateur des sports de la Ville de Bulle.

Infos

Philippe Fragnière
philippe.fragniere@bulle.ch
Tél. 078 822 29 25



Concours: un vélo électrique pour Manon!

Bravo à Manon Schluchin qui gagne un vélo électrique offert par la Ville de Bulle dans le cadre du concours « Bulle – Cité de l'énergie GOLD ».

La Ville de Bulle est la première Cité de l'énergie du canton de Fribourg à être labellisée GOLD. Plus haute distinction en matière de politique énergétique en Europe, cette certification vient récompenser l'engagement continu des Autorités communales en faveur d'une utilisation efficiente de l'énergie, de la promotion des énergies renouvelables et, plus généralement, de la protection de l'environnement. Vous avez été plus de 620 à participer au concours «Bulle – Cité de l'énergie GOLD» lancé dans la dernière édition du Bulletin et sur la page Facebook de la Ville de Bulle. Ce taux élevé de participation encourage les Autorités bulloises à continuer de développer des actions en faveur d'une politique durable, à l'image du programme de subventions communales en matière d'énergie déployé cet automne (lire la «Bulle verte» en page 9).

Impôts

Pro Senectute

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes domicilié dans le canton de Fribourg, vous avez une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres) et vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôts? Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration à votre domicile ou au bâtiment des sociétés à Bulle. Il vous en coûtera 50 francs pour une déclaration à une heure + 20 francs pour chaque demi-heure supplémentaire.

Infos

Pro Senectute: 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30
Tél. 026 347 12 40



Prix jeunesse et famille

Le Conseil di dzouno dè la Grevire récompensé

Le 5^e Prix jeunesse et famille de la Ville de Bulle, d'une valeur de 1000 francs, a été attribué au Conseil des jeunes de la Gruyère. Cette association constituée l'été dernier s'est donnée pour mission de prendre position et d'être consultée par les autorités sur les sujets qui concernent les jeunes et le développement du district.

Sur proposition de la Commission jeunesse et famille, le Conseil communal de la Ville de Bulle a attribué le Prix jeunesse et famille 2020 au Conseil des jeunes de la Gruyère, appelé aussi «Conseil di dzouno dè la Grevire». La récompense d'un montant de 1000 francs sera remise lors d'une manifestation organisée sous l'égide de la commune, lorsque la situation sanitaire le permettra.

Association créée l'été dernier sous l'impulsion du Service de la jeunesse de la Ville de Bulle, le Conseil des jeunes de la Gruyère est constitué de jeunes âgés de 16 à 30 ans venant de toute la région. Il s'est donné pour mission de prendre position et d'être consulté par les autorités sur les sujets qui concernent les jeunes et le développement du district. Il entend aussi améliorer la compréhension de la politique par la jeunesse, faire connaître les besoins et les envies des jeunes auprès des autorités et encourager leur participation à la vie régionale, qu'elle soit politique ou sociale. A noter que le Conseil des jeunes de la Gruyère a déjà reçu cet automne le «Prix pour l'engagement citoyen» de la Fondation pour la démocratie.

L'objectif du Prix jeunesse et famille est de récompenser et de valoriser l'engagement ou l'émergence d'un projet futur en faveur des générations jeunes ou moins jeunes qui viennent d'ici ou d'ailleurs. Ce prix, remis pour la cinquième année, s'adresse aux associations et individus basés sur le territoire communal.

Culture

Cartes de réduction

Pour rendre la culture accessible à tous, la Ville de Bulle apporte son soutien à plusieurs initiatives, à l'image des cartes de réduction disponibles pour certaines franges de la population: CarteCulture Caritas et Pass Bienvenue pour les nouveaux habitants.

Infos
www.bulledeculture.ch/reduction

«Culture en partage»

Le projet «Culture en partage» est une initiative novatrice de la Ville de Bulle développée conjointement par les Services de la culture et de l'intégration. Elle est soutenue par la Fondation Pro Helvetia au travers de son programme «Société interculturelle» jusqu'en 2022.

La Ville de Bulle présente une démographie galopante depuis plusieurs années et accueille de nombreux habitants issus de diverses origines. Plus de 100 nationalités sont représentées à Bulle! A travers le projet «Culture en partage», la Ville de Bulle souhaite renforcer le vivre-ensemble et la cohésion en favorisant l'accès de tout un chacun à la vie culturelle et au patrimoine. Ce projet va s'appuyer sur un processus participatif engagé dès cet automne avec les personnes issues de la migration et les acteurs culturels. Il permettra de croiser les regards, de mener des réflexions collectives et d'élaborer ensemble des activités qui reflètent la diversité et la richesse culturelle de la population. En privilégiant la voie de la co-construction et de la réciprocité, ce projet apportera de nouvelles perspectives pour penser et façonner l'offre culturelle bulloise de demain.

Infos
Esther Weill, chargée de projet: esther.weill@bulle.ch

Scène+: des résidences à Ebullition

Dans le cadre de son programme de soutien aux arts de la scène «Scène+», la Ville de Bulle, en collaboration avec le Centre socioculturel Ebullition, a lancé un programme de résidences destiné à s'inscrire en complémentarité du programme mené par l'Etat de Fribourg.

Parmi les groupes ayant pris part au programme de cette année se trouvent notamment Darius, Néové, The Directors, SexoapCrew et Lucas Monème. Tous ont eu l'occasion de bénéficier des conseils d'un ingénieur son et de pouvoir travailler leur set-up à Ebullition. Les éléments travaillés comprenaient tant le travail de nouvelles compositions sur scène avec un technicien, que le rodage des transitions et du jeu de scène, une réflexion sur le lightshow ou encore une approche de la composition des setlists de concerts selon les durées demandées par les organisateurs. Grâce au temps mis à disposition, les groupes ont eu l'occasion de roder leur set complet à plusieurs reprises et ont mené une réflexion sur le choix du matériel utilisé sur scène et le «son» de scène.

Les concerts Midis de Sainte-Croix

Un concert de musique classique, le temps d'une pause de midi? La 3^e saison des Midis de Sainte-Croix se poursuit dès le 5 février prochain avec une prestation de Noémie Grandjean au violoncelle et d'Etienne Murith au piano.

Infos
Programmation complète sur l'agenda culturel régional
www.bulledeculture.ch

Pedibus

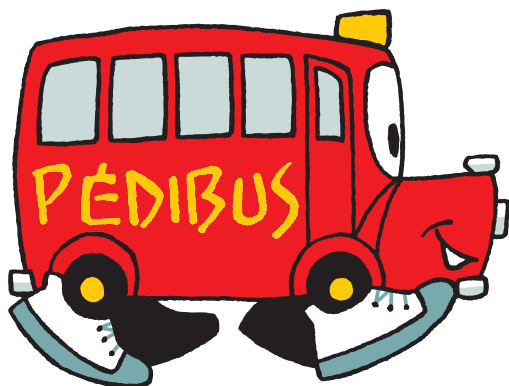
Ça marche comme un vrai bus, mais à pied!

Un projet sain, économique, convivial et écologique: le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite des parents. La Ville de Bulle encourage les parents bullois à créer des lignes dans leur quartier ou à rejoindre une ligne existante.

Chers parents bullois, et si vos enfants allaient à l'école à Pedibus? Se rendre à l'école à pied est une habitude saine, économique, conviviale et pratique lorsqu'elle peut se partager entre habitants d'un même quartier. Le Pedibus contribue à assurer une meilleure sécurité des plus jeunes enfants sur le chemin de l'école et à renforcer leur autonomie. Il peut prendre en charge tous ou une partie des trajets hebdomadaires de et vers l'école ou l'arrêt du bus scolaire.

Le principe? Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins. Ils accompagnent les enfants à tour de rôle selon leurs disponibilités; des grands-parents ou aînés du quartier peuvent aussi prendre le relais. Le Pedibus contribue également à créer des liens dans les quartiers et favorise ainsi l'entraide.

Intéressé-e-s à rejoindre une ligne existante ou à créer une ligne dans votre quartier? La Coordination Pedibus Fribourg/ATE, en collaboration avec le Conseil des parents, vous informe et vous soutient. Et si vous vous organisez déjà avec vos voisins, annoncez-vous! Vous pourrez profiter gratuitement d'une assurance et de matériel de sécurité. Vous contribuerez ainsi également à la sensibilisation pour les déplacements à pied à l'école et la mobilité douce. Trois lignes Pedibus sont actives à ce jour à Bulle: école de La Léchère – Plaisance, école de la Condémine – Russalet et école de la Condémine – Piscine. De nouvelles lignes peuvent être créées à tout moment depuis n'importe quel quartier.



Infos
Coordination Pedibus Fribourg/ATE
076 430 05 58
fribourg@pedibus.ch
www.pedibus.ch

"Eau

A consommer sans modération

A Bulle et dans la région, l'eau du robinet est abondante et d'excellente qualité. Et les récentes analyses de l'eau potable distribuée effectuées par le Service cantonal de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires n'ont révélé aucune présence de métabolites du chlorothalonil.



Durété et composition de l'eau potable

L'eau potable est une denrée alimentaire saine, régionale, naturelle et de loin la plus respectueuse de l'environnement. Vous souhaitez en savoir plus sur la durété et la composition de votre eau potable?

RENDEZ-VOUS SUR: www.qualitedeleau.ch

Une eau bulloise d'excellente qualité

Bulle et sa région sont chanceuses: l'eau du robinet y est abondante et surtout de première qualité. Elle peut donc être consommée sans modération.

EauSud SA, via ses captages de Pont du Roc à Charmey et de la Fin de la Porta à Grandvillard, fournit plus de 4,4 millions de mètres cubes d'eau potable par année à plus de 30 communes du Sud fribourgeois. Et quelque 2,2 milliards de litres d'eau sont distribués chaque année sur le territoire bullois. Les caractéristiques physico-chimiques des eaux de ces captages démontrent un bon équilibre et surtout aucune présence de substances indésirables. L'eau potable consommée au robinet peut dès lors être bue sans modération.

Et qu'en est-il du chlorothalonil, substance qui a beaucoup fait parler d'elle ces derniers mois? Le chlorothalonil est une substance active admise depuis les années 1970 dans les produits phytosanitaires en tant que fongicide conçu pour éliminer ou limiter le développement de champignons. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a constaté, sur la base d'une réévaluation, que les métabolites du chlorothalonil présentent un danger pour la santé. Malheureusement, la présence de ces métabolites à concentrations diverses peut aussi être détectée dans l'eau potable. A la suite d'une campagne de recherche au niveau suisse, ce sont surtout les régions du Plateau qui sont concernées par cette problématique. En effet, c'est dans ces zones que se concentrent les cultures intensives.

L'utilisation et la commercialisation de ce produit est interdite en Suisse depuis le 1^{er} janvier 2020. La Confédération a demandé aux cantons de réaliser des campagnes de prélèvements et le canton de Fribourg a lancé à la fin du premier

semestre 2020 une campagne de prélèvements afin d'identifier les captages touchés par le chlorothalonil. A ce jour, les résultats sont connus et ont été publiés. Pour EauSud SA, les captages de Pont du Roc à Charmey et de la Fin de la Porta à Grandvillard sont totalement exempts de ces métabolites. Les consommateurs peuvent dès lors être rassurés et encouragés à consommer régulièrement cette eau d'une qualité exceptionnelle et d'un prix très bas. Les informations détaillées sur la qualité de l'eau, dont celle de Bulle, sont publiées sur le site qualitedeleau.ch.

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR L'EAU POTABLE

La Loi cantonale sur l'eau potable, entrée en vigueur en 2012, impose aux communes de conformer leur règlement relatif à la distribution de l'eau potable. C'est désormais chose faite pour la Ville de Bulle, dont la réglementation mise à jour et adoptée en mai dernier par le Conseil général entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Le nouveau règlement et la tarification de l'eau potable peuvent être consultés sur le site internet communal à l'adresse www.bulle.ch/reglements (voir aussi www.bulle.ch/seances, séance du Conseil général du 25 mai 2020).

Infos

Informations sur la qualité de l'eau à Bulle (durété de l'eau et composition de l'eau potable):

www.bulle.ch/eaux

www.qualitedeleau.ch



Le saviez-vous?

De château en château

Profitez d'une randonnée du château de Bulle au château de Gruyères. Cette randonnée facile de 1 h 40 démarre au château de Bulle. Vous poursuivez le chemin vers le village du Pâquier. Durant cette balade, vous longerez l'ombre de notre imposant Moléson. En surplombant légèrement le village du Pâquier, suivez la direction du Foyer Montbarry. En redescendant à travers le petit bois et en traversant la rivière de l'Albeuve, vous arrivez au village de Pringy. Levez vos yeux, regardez, et admirez! Il ne vous reste plus qu'à gravir la colline pour parvenir au centre de la cité et au château de Gruyères.



Infos

www.la-gruyere.ch

Concours

Photo mystère du Bulletin

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le bâtiment photographié.

Le gagnant ou la gagnante sera averti(e) personnellement. Prix: 50 francs.

Envoyez le talon-réponse rempli à:
Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P. 32,
1630 Bulle
bulletin@bulle.ch

Nom/prénom:

Adresse:

Réponse:

